



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Trente-neuvième session

Siège de la FAO, Rome (Italie), 27 juin – 1^{er} juillet 2016

RÉVOCATION DE NORMES ET TEXTES APPARENTÉS DU CODEX EN VIGUEUR¹

Une liste des normes Codex et textes apparentés en vigueur dont la révocation est recommandée figure ci-dessous. La Commission est invitée à confirmer leur révocation, en application des recommandations des comités du Codex.

Organe du Codex	Normes et textes apparentés	Référence
Comité sur les contaminants dans les aliments (CCCF)	Révocation des limites maximales pour le plomb dans la Norme générale pour les contaminants et les toxines présents dans les produits de consommation humaine et animale, à savoir: les framboises en conserve; les fraises en conserve; les haricots verts en conserve et les haricots beurre en conserve; les pois verts en conserve; les confitures (conserves de fruits) et gelées; les concombres au vinaigre; les tomates en conserve et les olives de tables	REP16/CF, par. 90, annexe III
Comité sur les résidus de pesticides (CCPR)	Recommandation de révocation des limites maximales de résidus applicables aux pesticides	REP16/PR, par.113 annexe III

¹ Le présent document dresse la liste des normes et des textes soumis lors de réunions du Codex tenues en avril et mai 2016.